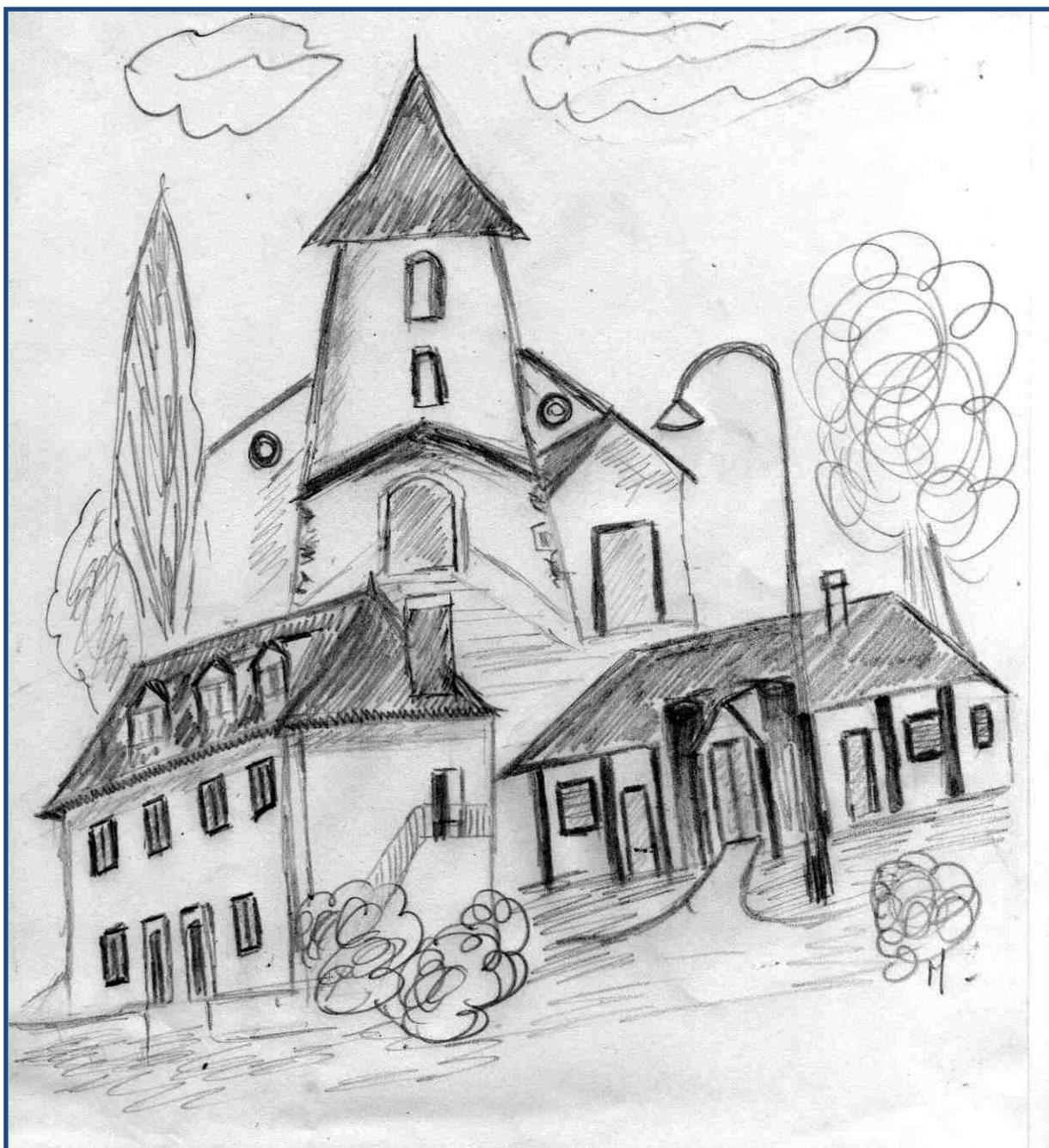


BULLETIN MUNICIPAL

Année 2014



PARBAYSE N°1

M
e
i
-
0
3
L
S
V
O
@
X



Le mot du Maire,

Bonjour à tous,

La nouvelle équipe élue, fortement renouvelée et rajeunie, assure aujourd'hui dans la continuité la gestion de la commune.

Ainsi, pour nous, l'école restera notre priorité ; offrir aux enfants de Parbayse les meilleures conditions d'apprentissage en investissant ; dans du matériel d'équipement, pédagogique et autres, mais aussi, dans diverses animations, sorties et enfin en pérennisant la qualité des activités périscolaires contribuant à leur épanouissement.

Le maintien des effectifs scellera l'avenir de l'école, pour cela l'élaboration du plan local d'urbanisme dont l'étude s'étalera sur l'année 2015 permettra de garder un rythme de constructions nouvelles. (L'objectif fixé étant de trois par an).

Mais la partie s'annonce difficile face aux services de l'état qui campent sur leurs positions ; économie des surfaces agricoles, réduction des déplacements de personnes favorisant le développement des centres bourgs (villages de 4 à 5000 habitants).

Nous engagerons cette année l'étude de la construction d'un bâtiment abritant la cantine et une salle d'activités (périscolaires et autres).

L'inauguration du site de Baringouste a marqué cette année d'une bien belle façon. J'en profite pour remercier une nouvelle fois tous les bénévoles et l'équipe du Comité des fêtes qui a œuvré sans compter pour nous assurer du grand spectacle. L'ensemble des autres associations qui officient dans ce sens tout au long de l'année pour faire vivre notre village sont également à mettre à l'honneur.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, au nom du Conseil Municipal, de très bonnes fêtes de fin d'année, que la nouvelle année qui s'annonce vous apporte de grandes joies et de multiples satisfactions.

Thierry LAFFITTE

Maire de PARBAYSE

SOMMAIRE

Mot du Maire, sommaire page 1

La vie municipale

Le Conseil Municipal page 2

Commissions et syndicats page 3
Taux des taxes, allocations subventions
Budget primitif 2014 page 4

Inauguration du site de Baringouste page 5
La réforme des rythmes scolaires
Site internet - Gravière d'Abos page 6

Règlementation du brûlage des déchets verts page 7

Projets et aménagements en cours
Urbanisme - Le Plan Local d'Urbanisme
Voirie - Maison des chasseurs - Salle communale page 8

Aménagement numérique page 9
Salle communale - l'église - Stage code de la route
Harmonisation de la collecte des déchets page 10

Le syndicat intercommunal de Monein page 11
Programme culturel de l'année 2014-2015

La vie communale

Téléthon
ERDF élagage par hélicoptère page 12

La salle des associations
Inondations - Cinétoiles page 13

L'école page 14

Le C.C.A.S page 17

La vie associative

Les amis de l'école - LOS ARDITZ page 19
L'A.C.C.A page 20
La CAGE OUVERTE page 21
LE COMITE DES FETES page 23
SPORT AVENTURE 64 page 24

Informations pratiques

Détecteurs de fumées
Inscription sur les listes électorales - Mobilacq page 25

Calendrier électoral pour 2015 page 26

Contacts : mairie - associations - artisans page 27

Etat-civil
Cérémonie des vœux page 28

Ce bulletin a été conçu et réalisé sous la direction de
Colette CAPIN

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : Thierry LAFFITTE



Délégation des compétences du maire à ses adjoints

1^{er} adjoint : Adjoint au maire délégué en charge de représenter la commune au sein des différentes commissions et syndicats rattachés.

2^{ème} adjoint : Adjoint au maire délégué en charge du service technique communal et des bâtiments publics.

3^{ème} adjoint : Adjointe au maire, déléguée en charge de la communication et de la vie sociale.

1^{er} adjoint : Jacky SCHOUMACHER



2^{ème} adjoint : Nicolas LAPUYADE



3^{ème} adjoint : Colette CAPIN



Les conseillers municipaux

Liliane PONCET



Christophe DUTHEUIL



Monique DOMENGÉ



Patricia LAVIE



Mickael PINCK



Nadia LAFFITTE



Jérôme BERGÉ
Correspondant défense



Commissions municipales

► Liste des titulaires et suppléants aux différentes commissions et syndicats

COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ (CCLO)

- Titulaire : T.LAFFITTE
- Suppléant : J.SCHOUMACHER

SYNDICAT GAVE ET BAÏSE

- Titulaires : J.SCHOUMACHER / M.DOMENGE
- Suppléants : T.LAFFITTE / N.LAFFITTE

SIVU DES BAÏSES

- Titulaires : J.SCHOUMACHER / C. CAPIN
- Suppléants : T.LAFFITTE / N.LAPUYADE

SYNDICAT FORESTIER GAVES ET BAÏSES

- Titulaires : M.PINCK / J.SCHOUMACHER / C. DUTHEUIL / C.CAPIN / T.LAFFITTE

S.D.E.P.A

- Titulaires : J.SCHOUMACHER / T. LAFFITTE

COMMISSION SYNDICALE (EGLISE, CIMETIERE,...)

- Titulaires : L.PONCET / N.LAPUYADE / C.DUTHEUIL / T.LAFFITTE

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

- Titulaires : L.PONCET / M.PINCK / J.SCHOUMACHER / C. CAPIN / J.LAMOTHE / J.BERGÉ
- Suppléants : L.LAPASSADE / P.CASOURANG / F.DOMENGÉ / A.LABOURDETTE / P.LAVIE / C.DUTHEUIL

C.C.A.S.

- Titulaires : C.CAPIN / P.LAVIE. / M.PINCK / C.DUTHEUIL / N.LAFFITTE
- Suppléants : A.GUIRAUTON / R.VIERGE / G.ROCK / M.LAPUYADE / M.DOMENGÉ / F.LAPUYADE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- Titulaires : C.DUTHEUIL / N.LAPUYADE / J.BERGÉ
- Suppléants : J.SCHOUMACHER / C.CAPIN / L.PONCET

► Election de Monsieur SCHOUMACHER Jacky à la présidence du SIVU des BAISES

Suite au renouvellement du Comité Syndical et au changement de présidence du SIVU des BAISES, il a été décidé de transférer le siège social à la mairie de Parbayse. Mademoiselle COURBIN Céline en assure le secrétariat tous les lundis matin, rémunérée par le SIVU, la commune de Parbayse met gracieusement à disposition les locaux et le matériel.

Taxe d'habitation : 13,86

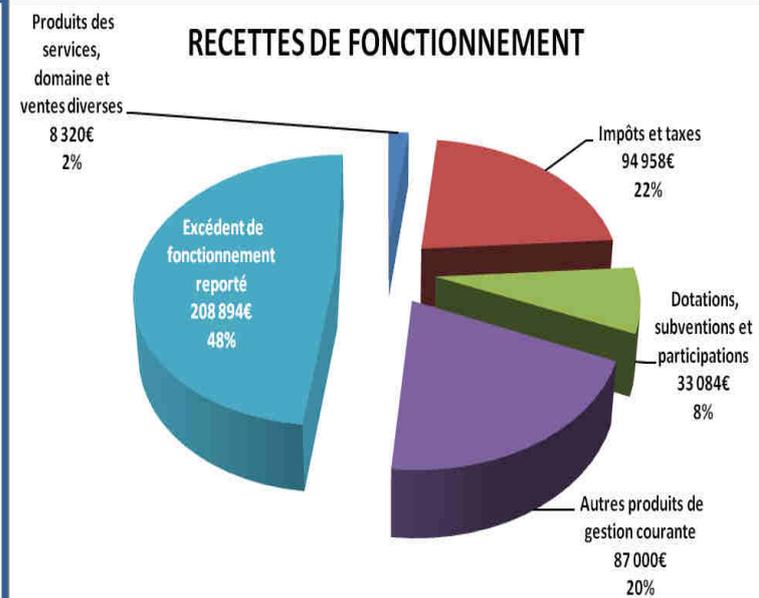
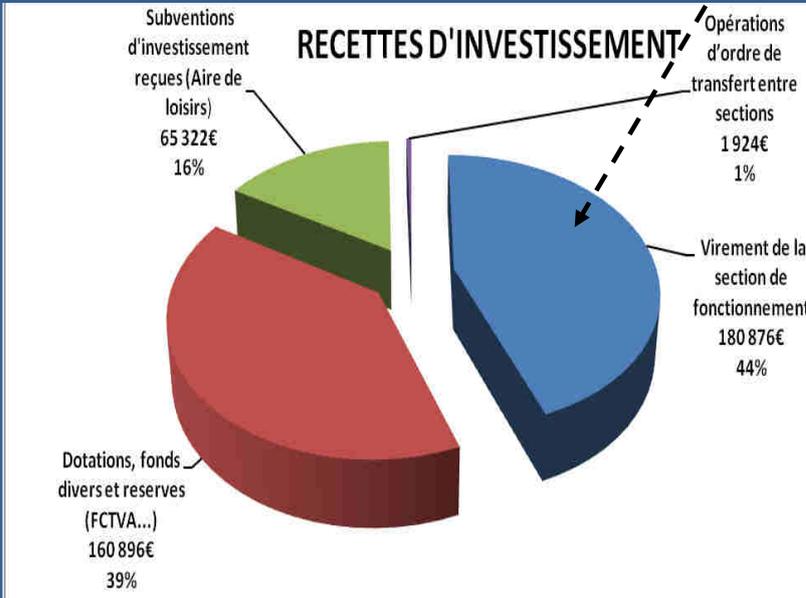
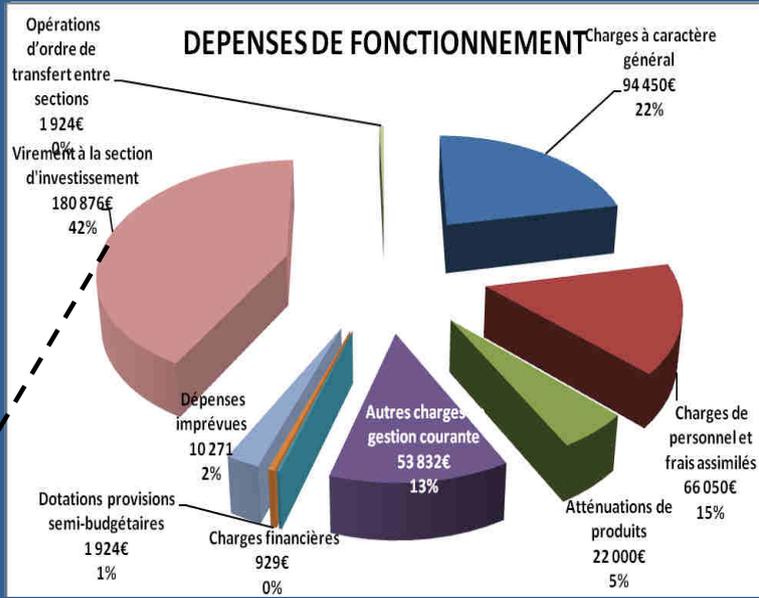
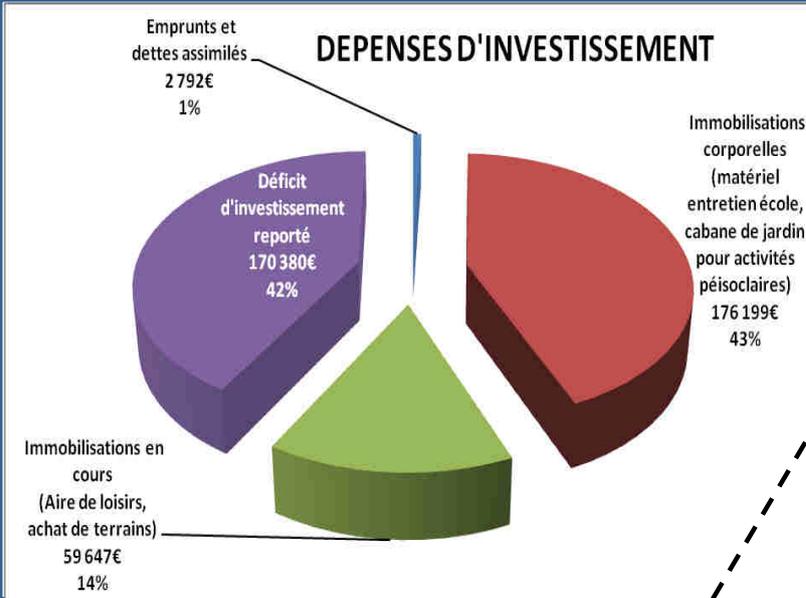
Foncier bâti : 11,33 Foncier non bâti : 36,55

(Taxes inchangées depuis 2012)

ALLOCATIONS SUBVENTIONS votées pour 2014

L'A.C.C.A de Parbayse	800€	Les donneurs de sang	80€
La Cage Ouverte	800€	Le Comice agricole de Monein	60€
Le Comité des Fêtes 9 000€ (subvention exceptionnelle pour l'inauguration de Baringouste financement Concert de Sangria Gratuite + écran géant 3 000 € versé parla C.C.L.O pour cette animation)			
La Ligue contre le Cancer	100€	Téléthon 2014	965 €

Budget Primitif 2014



► INAUGURATION DU SITE DE BARINGOUSTE

L'organisation conjointe de la municipalité et du comité des fêtes a contribué à la réussite de cette inauguration. Un programme riche ; avec en première partie la retransmission sur écran géant de la finale du Top 14 qui a vu la victoire de Toulon et de son joueur local Tillous-Borde acclamé par ses nombreux supporters, suivie en deuxième partie du concert de Sangria Gratuite qui présentait pour l'occasion son tout nouvel album « Show bouillant » a satisfait le nombreux public.

Les festayres ont terminé la soirée animée par le podium « Moonlight » sous chapiteau géant.



Remplissage des cuves pour le lestage de l'écran géant sous l'œil amusé de Jeannot Candau dans son tracteur et de Monsieur le Maire qui a pris de la hauteur pour l'occasion.



Touche finale du « Chef » Patricia LAVIE aux amuses bouche du vin d'honneur



La volonté de la municipalité est de faire vivre ce site en organisant différents types d'évènements de nature à dynamiser et animer le village tout au long de l'année.

► LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Parbayse a fait partie des 35 communes du département à appliquer la réforme dès la rentrée 2013, le bilan de cette première année a été dans l'ensemble satisfaisant quant aux activités et aux grilles horaire proposées excepté pour les plus petits présentant des signes de fatigue.

Aussi, après un avis consultatif auprès des parents et du corps enseignant nous avons adopté un nouvel emploi du temps avec une réduction à 1h15 des activités périscolaires pour gagner 1/2h le mercredi matin (9h00 -12h30) et harmoniser la semaine.

Ci-dessous, le nouvel emploi du temps validé par l'Académie.

EMPLOI DU TEMPS Année 2014-2015			
Rentrée le mardi 02 septembre 2014			
Horaires		Contenus	Durée
LUNDI			
9.00	12.00	enseignement	3.00
12.00	13.30	pause méridienne	1.30
13.30	14.45	Activités périscolaires	1.15
14.45	16.30	enseignement	1.45
MARDI			
9.00	12.00	enseignement	3.00
12.00	13.30	pause méridienne	1.30
13.30	16.00	enseignement	2.30
MERCREDI			
9.00	12.30	enseignement	3.30
JEUDI			
9.00	12.00	enseignement	3.00
12.00	13.30	pause méridienne	1.30
13.30	16.00	enseignement	2.30
VENDREDI			
9.00	12.00	enseignement	3.00
12.00	13.30	pause méridienne	1.30
13.30	15.15	enseignement	1.45
15.15	16.30	Activités périscolaires	1.15

Quelques changements au niveau des activités :
Madame LAPUYADE Mireille a remplacé madame GUIRAUTON Annie pour les activités manuelles et madame LAFFITTE Nadia encadre ponctuellement des ateliers de jeux de société.

► SITE INTERNET

L'étude sur la réalisation d'un site internet est en cours.

► GRAVIERE D'ABOS

Pour l'année 2014 :

Suite au calcul des volumes extraits sur les parcelles communales réalisé par Monsieur Bouquet géomètre expert, l'indemnité fixe est de: 12 466,36 €

L'indemnité proportionnelle aux volumes extraits est de 61 737,82€

Par conséquent, le montant total de l'indemnité fixe annuelle et de la redevance proportionnel à la tonne est de 74 204,18€.

► BRULAGE DES DECHETS VERTS

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Non, sauf exception, vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

Règle générale :

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un **compostage individuel**.

Sanctions :

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.

À noter : les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour **nuisances olfactives**.

Dans tous les cas : il est strictement interdit de brûler des déchets verts HUMIDES, car les réactions chimiques dues à leur combustion sont extrêmement néfastes pour la santé publique et l'environnement

**MERCI DE RESPECTER VOS VOISINS
ET DE RECHERCHER DE NOUVELLES
SOLUTIONS POUR VALORISER VOS DECHETS
VERTS !**

Lire ci-dessous par exemple



RAPPEL :

La communauté de communes Lacq-Orthez met gratuitement à disposition de ses administrés un composteur de 340 litres. Cet équipement, plus esthétique, permet de faire du compost dans une petite surface de jardin.

Les habitants intéressés par l'acquisition d'un composteur doivent **adresser une demande au service déchets de la communauté de communes de Lacq-Orthez**. Le composteur et ses annexes (bio-seau, guide du compostage et aide-mémoire) leur sera livré à domicile.

Vous pouvez contacter **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h** :

Service Déchets

Tél : 05.59.60.95.42

<http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/article/gestion-des-dechets-verts-une-harmonisation-du-service.html>

PROJETS ET AMENAGEMENTS EN COURS

► URBANISME

En date du 12 novembre 2014, le conseil municipal a décidé :

- 1) Afin de ne pas porter atteinte au paysage et aux conflits de voisinage, que les clôtures et ravalement de façades seront soumis à autorisation préalable de travaux et que les clôtures ne dépasseront pas 1m20.
- 2) Seront exonérés de taxe d'aménagement :
 - a) Les surfaces annexes à usage de stationnement des locaux d'habitation et d'hébergement
 - b) Les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles.
 - c) Les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

► RELANCE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

La procédure d'appel d'offre pour l'étude de 8 PLU regroupés géographiquement en 4 lots, a été lancée par la CCLO. Il s'agit des communes :

- Besingrand – Noguères – Parbayse
- Vielleségure – Lagor
- Lacadée – Mesplède
- Castetis

Le financement de l'étude est pris en charge à 100% par la CCLO. L'objectif sera de boucler l'étude sur l'année 2015.

► VOIRIE

Courant 2015, suite aux demandes de la municipalité la CCLO devrait procéder aux travaux suivants :

- Numérotation des habitations
- Réfection du chemin Deus Esquiots
- Mise en place de plusieurs ralentisseurs dos d'âne dans la Coste Bielhe
- Entretien du Chemin d'Abos

Le conseil général doit procéder à la sécurisation de l'entrée du « Chenil du Bois des Rousses »

► MAISON DES CHASSEURS

La municipalité a décidé de procéder à une partie de la réfection de la maison des chasseurs située en bas de la Coste Bielhe (face à la propriété de Monsieur André LAVIE).

Travaux de terrassement, toiture, électricité et fournitures pour un montant de 7 402€ TTC

Suite aux consultations les travaux de terrassement ont été confiés à Y.Bourdette, la toiture à O.Maysonnave. L'aménagement intérieur reste à la charge de l'ACCA.

► SALLE COMMUNALE ET ANNEXE

La salle de classe adjacente à la salle communale va faire l'objet d'une mise en place d'éléments pour améliorer l'acoustique. Si les résultats sont probants l'opération sera étendue à la salle communale. Ces équipements seront installés début 2015 par les membres du conseil.

► AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : POINT SUR L'AVANCÉE DES OPÉRATIONS DE MONTÉE EN DÉBIT

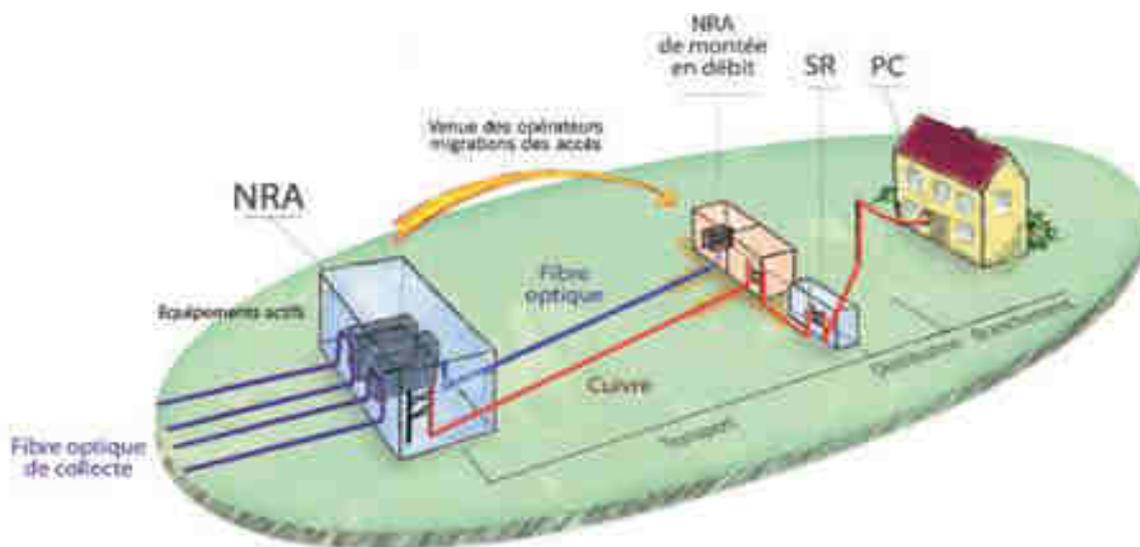
Permettre un accès Internet haut débit à tous les administrés du territoire, voilà la volonté de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Depuis 2008, la CCLO s'est inscrite dans une démarche d'amélioration de l'aménagement numérique. Avec deux objectifs en vue : améliorer l'attractivité du territoire pour les entreprises souhaitant s'y installer mais aussi éliminer les zones blanches où l'on ne bénéficie pas ou peu d'Internet.

L'armoire de PARBAYSE CUQUERON dépend du central téléphonique de Monein et compte 233 lignes. Il s'agit d'une armoire TRIO c'est-à-dire composée de trois emplacements opérateurs. **FREE, SFR et ORANGE** se sont positionnés pour y installer leurs équipements.

L'ouverture commerciale de l'armoire est programmée pour le 20 novembre. Il s'agit en fait de la date à partir de laquelle les migrations des clients commencent. Celles-ci s'échelonnent sur une période de 12-15 jours. Elles devraient se terminer fin de semaine 49.

Les administrés peuvent donc d'ores et déjà contacter les opérateurs mentionnés ci-dessus et comparer les offres, voire faire évoluer leurs offres actuelles, et/ou vérifier que leurs matériels sont compatibles (changement de box par exemple).

La démarche est à effectuer par les habitants. Il n'y aura pas de démarche commerciale de la part des opérateurs.



► MODIFICATION DES TARIFS ET DES CONDITIONS DE LOCATION DE LA SALLE

Suite à la délibération du 26 août 2014 le conseil municipal a décidé que la salle pourra être louée uniquement si cela ne porte pas atteinte à l'organisation des activités scolaires et a fixé à compter du 01 septembre les tarifs comme suit :

- 60 € : Parbaysiens
- 300 € : non-résidents
- 30 € : prêt de vaisselle

► L'ÉGLISE

Des travaux seront réalisés courant 2015 ; la réfection des peintures de la voûte et la création d'une porte latérale permettant l'accès aux handicapés.

La commission syndicale a malheureusement constaté lors d'une visite du cimetière une désaffectation de certaines sépultures présentant de nombreux risques pour le public.

► STAGE CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS

Tous séniors intéressés par une remise à niveau de ses connaissances en matière de sécurité routière, peut s'inscrire en mairie pour la participation à un stage. Un nombre minimum de stagiaires est nécessaire à son organisation. Vous serez tenu informé de la date éventuelle de cette formation proposée par la prévention routière.

► HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

La C.C.L.O a engagé une démarche d'harmonisation de son service de collecte des déchets ménagers.

En raison des 2 fusions successives, la C.C.L.O composée de 61 communes gère des collectes très différentes d'un secteur géographique à un autre. Il fallait revoir le mode de collecte des déchets pour que tous les usagers de ce nouveau territoire disposent du même service.

Les élus ont souhaité maintenir un service de proximité et de qualité.

Vous serez bien entendu largement informés des changements qui n'interviendront qu'à partir **du 1^{er} avril 2015**. Vous recevrez de la documentation explicative et de nombreux rappels d'ici là.

Mais d'ores et déjà, voici les principaux changements.

Vous disposerez à la maison **de 2 bacs roulants** qui seront collectés devant chez vous sauf bien sûr contrainte technique (exemple : impossibilité pour le camion de passer).

Le bac qui contiendra les ordures ménagères sera vidé 1 fois par semaine, le jour n'est pas encore défini. Celui réservé à tous les emballages



ménagers, **sauf le verre, sera collecté tous les 15 jours**. La capacité de ces bacs sera bien entendu adaptée au nombre de personnes vivant dans le foyer.

Pour le verre, il faudra que vous l'amenez dans les colonnes à verre qui seront positionnées au 1^{er} trimestre 2015 dans la commune. En fonction de votre consommation, vous vous y rendrez autant de fois que vous le souhaitez.

Le verre ne peut pas être collecté en mélange avec les autres emballages ménagers car le centre de tri ne peut pas le trier et les débris de verre empêchent le recyclage des autres emballages. De même, le verre ne peut pas être mélangé avec les ordures ménagères car il ne brûle pas et en plus il est recyclable à l'infini lorsqu'il est collecté séparément.

D'où ce mode de collecte particulier grâce aux colonnes à verre.

Le tri des déchets pour un meilleur traitement et une valorisation satisfaisante est essentiel ; toutes les conditions seront avec ce nouveau dispositif, réunies, pour y parvenir.

Nous comptons sur vous.

► PROGRAMME CULTUREL DE L'ANNÉE 2014-2015

Plein tarif : 10 €

Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi, enfants de plus de 15 ans) : 5 €

Tarif séance scolaire : 3 €

» **MONEIN** 23 représentations auront lieu cette saison à Monein et dans les villages voisins.

Un programme alléchant pour la saison culturelle

C'est un programme des plus variés qui est proposé au public pour cette nouvelle édition de la saison culturelle qui démarre samedi 18 octobre à Abos pour s'achever vendredi 10 avril à Lucq-de-Béarn. Pas moins de 23 représentations sont prévues - dont douze pour les scolaires - qui seront jouées dans sept salles de spectacles de cinq communes différentes.

Monein, Abos, Cardesse, Cuqueron, Lacommande, Lucq de Béarn, Lahourcade, Parbayse et Tarsacq sont en effet unies dans cette volonté de diffusion culturelle sous la bannière de l'opération Culture au cœur dont Sylvie Russo assure la coordination, le suivi et l'organisation des spectacles.

Des tarifs entre 3 et 12 €

Monein restera pour les scolaires le lieu central, les élèves étant pris en charge en car pour



Les élus ont présenté le programme de la saison culturelle à Monein et dans les communes environnantes. © JEAN-LOUIS GAMAURY

aller au spectacle. Les élus entendent proposer une œuvre culturelle variée et développer les actions envers le public scolaire afin de rendre la culture accessible à tous. Cela en développant des partenariats avec le conseil général, l'office de

tourisme de Lacq, la route des vins, etc.

Première conséquence de cette volonté : les spectacles sont proposés à des tarifs très abordables qui varient de 3 à 12 €. Un argument de plus pour profiter des performances des artistes. ■

» ZOOM

Les prochains spectacles

- 19/12 Cardesse
Théâtre
- 16/01 Monein
Théâtre
- 13/02 Monein
Chants basques et percussions
- 26/02 Monein
Concert Pop rock
- 14/03 Tarsacq
Théâtre humour
- 10/04 Lucq de Béarn
Théâtre

Pour tous autres renseignements : **Mairie de Monein (Service Culture)**

Place Henri Lacabanne 64360 Monein - Tél. : +33(0)5 59 21 30 06 / +33(0)5 59 21 29 28 ou

<http://www.ccmonein.fr/la-culture/programmation>



Le combat des parents et la vie des enfants

Mobilisation réussie : 965 € récoltés

Dés 8h15 les premiers marcheurs étaient là en repérage, 70 à 80 au total pour la marche du Canton.

Quelques 125 repas ont été servis, l'ambiance animée généreusement par los Esbarits de Cardesse a réchauffé les corps et les cœurs. Les couronnes de Noël confectionnées par la Cage ouverte avec la participation des enfants de l'école et le lavage des voitures par les pompiers de Monein ont contribué à la réussite de cet élan de générosité.



Regroupement des marcheurs dans la cour de l'école avant le grand départ



Los Esbarits ont donné de la voix !

► ERDF ELAGAGE PAR HELICOPTERE



Du « pilotage de haut vol »

L'élagage des arbres le long des lignes électriques a été effectué courant octobre sur le territoire communal à l'aide d'un hélicoptère auquel était accrochée, en balancier, une barre de coupe de 15 mètres munie de dix scies circulaires. Le pilote naviguait à vue et une technicienne au sol le guidait par radio pour l'informer des dangers cachés et de la hauteur de sciage.

Des travaux délicats entre les maisons d'habitation, du pilotage de haut vol !

► **LA SALLE DES ASSOCIATIONS EST RÉSERVÉE :**

- tous les lundis de 13h à 16h pour les activités périscolaires
- tous les jeudis de 14h à 21h pour l'activité couture contact : Mme GUIRAUTON Annie au 06.16.08.59.12
- tous les vendredis de 15h à 17h pour les activités périscolaires
(sauf vacances scolaires)

Pour toutes réunions associatives ou autres veuillez contacter la mairie.

Contacts pour la location :

Mme Laffitte Nadia 06.09.97.78.50
ou au 05.47.41.43.78
Mr Shoumacher Jacky 06.03.18.72.16

► **INONDATIONS DU 25 JANVIER 2014**



Un barrage sur la départementale a été mis en place

► **CINETOILES**

La séance de Cinétoiles du 20 juillet 2014 avec la projection de « La Grande Boucle » a malheureusement dû être écourtée à cause des conditions météorologiques.

ANNÉE SCOLAIRE 2014 – 2015

32 élèves sont inscrits cette année et répartis en 2 classes sous la direction de M. BOITARD Simon qui enseigne du CE1 au CM2, Madame Pettes Béatrice et M. NOUQUERET JérémY se partagent la semaine d'enseignement de la petite section au CP. *(tous les jours sauf le lundi pour Madame Pettes)*

Madame GARCIA Camille, agent spécialisée des écoles maternelles et Melle CARRERE Laura adjointe d'animation, engagée sur un emploi d'avenir dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi complètent l'encadrement.

De plus Madame BARLET Stéphanie est accueillie cette année dans le cadre de sa formation CAP petite enfance en tant que stagiaire.

Les activités périscolaires ont été reconduites les lundis de 13h30 à 14h45 et les vendredis de 15h15 à 16h30 ; sport, théâtre, musique, jardinage, activités manuelles diverses et jeux de société sont au programme de cette année.



► LES DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

TITULAIRES :

Monsieur BESINAU Mathieu

Monsieur BECHIR Luc

SUPPLEANTS :

Madame LAPUYADE Méline

Monsieur LIBZIG Olivier

► AGE D'ADMISSION DES ENFANTS A L'ECOLE

Suite à la délibération du 20 juin 2014, le conseil municipal a décidé que les enfants pourront être admis à l'école à la rentrée de septembre à condition qu'ils aient atteint l'âge de 3 ans avant le 31 décembre de l'année en cours.

► L'AIDE AUX DEVOIRS

A partir du 6 octobre et pour la quatrième année consécutive, le service d'aide aux devoirs a repris dans les écoles du territoire de la CCLO.

Cette année, 10 élèves participent à l'aide aux devoirs, elle se déroule les mardis et jeudis de 16h à 17h sous la responsabilité de Madame TROTIN Nolwenn.

► LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Les élèves du CP au CM2 sont allés à la piscine de Mourenx tous les mardis depuis la rentrée jusqu'aux vacances de Toussaint et ils y retourneront après les vacances de Noël le vendredi après midi.

Projet ski : la classe des grands a été retenue dans le cadre d'un projet académique pour effectuer 4 journées de ski alpin sur la station de La Pierre St Martin. Ces journées se dérouleront entre le 12 janvier et le 13 février.



Le 27 novembre les élèves ont assisté à Tarsacq à un spectacle de la Cie « les pieds dans l'eau » de Mourenx : **M. Grobouillon**
Un duo de clowns loufoque autour d'une histoire d'aquarium ! Ce spectacle drôle et didactique pour prendre conscience de la fragilité d'une ressource primordiale : l'eau



Un après-midi vendange

Les enfants de Parbayse entourés des vendangeurs et du personnel enseignant ont participé à une après-midi vendange sur les coteaux de Parbayse. Cela leur a permis de découvrir le travail de la vigne et goûter ces grains dorés gorgés du soleil de ce bel automne.



Les enfants fiers de leur récolte et ravis de leur journée

Effectif scolaire 2014-2015

PS Petite Section	
DELABARRE	Sarah
LAVIE BECHIR	Gaby
RANQUINE	Noa
SARCA	Mathis
SAVARD	Malia
MS Moyenne Section	
CHOURRE	Lucas
COMMENGES	Damien
DE OLIVEIRA	Alexia
GUINAUDEAU	Noah
LAPUYADE	Baptiste
PONCET	Jade
ROCK	Hippolyte
GS Grande Section	
BESINAU	Noa
LAPASSADE	Emie
PAPA	Lino
CP Cours Préparatoire	
DUTHEUIL	Léana
LADESBIE	Nathan
CE1 Cours Élémentaire 1ère année	
LIBSIG	Kilian
PAILLE	Julie
PAILLE	Pierre
CAMBOT-GAULIN	Capucine
CE2 Cours Élémentaire 2ème année	
BESINAU	Louane
DE OLIVEIRA	Enzo
LADESBIE	Lucie
LAPASSADE	Marie
CM1 Cours Moyen 1ère année	
DUTHEUIL	Nathanaël
GIULIANO	Dario
GUINAUDEAU	Héloïse
LIBSIG	Pyrène
CM2 Cours Moyen 2ème année	
LADESBIE	Théo
SCHOUMACHER	Laura
COMMENGES	David



Visite de la Roseraie St Vincent

Après une matinée embaumée des parfums de roses, nos aînés se sont laissés envouter par les parfums du délicieux repas préparé par Jean Luc SAMSON de l'Estaminet.



CCAS
PARBAYSE
21 juin 2014



MENU

Apéritif

Foie Gras Maison et sa gelée au Porto

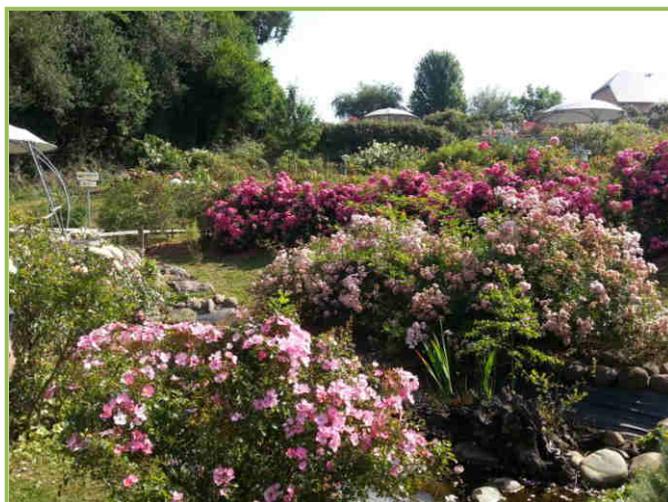
**Filet de Sole pochée sauce Bonne
Femme Moules crevettes et duxelle de
champignons**

**Quasi de veau rôti au fumé des bois
Bouquetière de légumes**

Salade de saison Fromage du Pays

Omelette Norvégienne

Café



Escapade sur la côte basque du 16 novembre

Malgré une mer démontée qui recouvrait presque le « Rocher de la Vierge » et jetait ses embruns sur le bassin des phoques, le groupe n'aurait manqué sous aucun prétexte le repas de ces gracieux mammifères marins.



Après le Musée de la Mer et une petite visite guidée de Biarritz par notre chauffeur attitré Hervé, direction la frontière Espagnole chez « Enrique » pour la pause repas.

L'après midi s'est poursuivie par la visite du château d'ABADIA à Hendaye, la pluie s'étant invitée la visite des extérieurs n'a pu s'effectuer, mais le moral du groupe, lui, est resté au beau fixe.



Les plus courageux étaient sur la photo

Les colis de Noel

Ils seront distribués par les membres du CCAS les semaines 51 et 52.

Présence verte

Depuis 2012, la communauté de communes du canton d'Orthez proposait une aide à l'installation d'un service de téléassistance. La téléassistance s'adresse aux personnes âgées et/ou dépendantes qui vivent à leur domicile et souhaitent bénéficier d'une assistance en cas de chute, malaise ou intrusion. **Ce dispositif d'assistance, ouvert 7 jours sur 7 et 24h/24, favorise le maintien à domicile dans de bonnes conditions de sécurité. La C.C.L.O a souhaité étendre le dispositif à l'ensemble du territoire Lacq-Orthez en prenant à sa charge les frais d'installation de la téléassistance « Présence verte » pour tout habitant de la CCLLO, âgé de plus de 60 ans et/ou identifié dépendant par le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).** Pour tout renseignement : 05 59 80 72 12 <http://www.cc-lacqorthez.fr/la-cclo/article/presence-verte-une-aide-aux-personnes-agees.html>

Le C.C.A.S de Parbayse peut se charger des démarches administratives

LA VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE L'ECOLE



Fête de l'école

Les artistes à la fin de la revue

Effervescence toute particulière dans la cour de l'école communale par cette belle journée ensoleillée du 13 juin pour une double représentation.

En 1^{ère} partie de spectacle, les enfants ont exécuté des danses et chants béarnais appris avec leurs enseignants respectifs.

En seconde partie, les parents ont pu apprécier le travail des activités périscolaires mises en place depuis la rentrée 2013- 2014.

Belle réussite de la kermesse organisée par les amis de l'école qui a clôturé cette fête.

Depuis le 28 novembre une nouvelle association prend le relais dénommée « LOS ARDITZ »

Son but :

créer un lien social entre l'école et le village
organiser et animer des événements en lien avec les
professeurs, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci,
afin de participer à l'achat de matériel pour les enfants et au
financement des manifestations et sorties.

Composition du bureau

Président : Gwenaël ROCK

Secrétaire : Mélinda LAPUYADE

Trésorière : Liliane PONCET

L'A.C.C.A.



Composition du bureau
Président : Thierry LAHITTE
Secrétaire : Alain BADIE
Trésorière : Julien LABORDE

L'assemblée générale de l'association comptabilise 40 adhérents, chiffre est en hausse pour la saison 2013/2014. Le bon fonctionnement de l'ACCA de Parbayse repose sur les ventes de cartes, les fonds récoltés lors de la commercialisation du grand gibier, les aides « techniques » et « directes » de la fédération ainsi qu'à l'attribution d'une subvention de la mairie.

Le rapport d'activité de la saison écoulée a été la réalisation du plan de chasse de 25 chevreuils et la prise de quatre sangliers sur les cinq bracelets attribués.

Trois renards ont été également prélevés lors de ces battues.

La convention avec la fédération pour la réimplantation du faisan commun est arrivée à terme et ce sont donc quasiment 1000 « têtes » qui auront été introduits pendant ces quatre années sur la commune. Il faut avouer que le résultat n'est pas à la hauteur des espérances et il a été décidé pour la saison à venir de continuer à interdire le tir du faisan commun sur le territoire.

REPAS DES CHASSEURS

DU 30 MARS

Comme chaque année l'ACCA de Parbayse a rassemblé pas moins de 80 convives pour son repas de chasse avec à l'honneur le sanglier dans ces meilleures préparations culinaires.

RANDONNEE PEDESTRE Pour une première, ce fut une réussite !!!

340 inscrits dont cent quarante vététistes et près de deux cent marcheurs ont participé à la Parbaysienne, la randonnée pédestre et VTT organisée par les chasseurs de l'ACCA de PARBAYSE, dimanche 21 septembre.

Le parcours qui démarrait du site de Baringouste, les a emmené sur les coteaux et vignobles de Parbayse et des communes avoisinantes Abos, Arbus et Monein. Malgré l'effort, les participants ont apprécié les magnifiques paysages, qualifiant cette randonnée de « superbe ballade », ils étaient unanimes pour louer la parfaite organisation de cette journée.

De plus, le beau temps était au rendez-vous ce qui est primordial pour ce type de manifestation dont la réussite est très dépendante des conditions météorologiques. Les participants ont pris rendez-vous pour la prochaine édition... et les organisateurs, forts de ce succès, aussi.



LA CAGE OUVERTE

SOIREE CARNAVAL

Composition du bureau
Présidente : Guirauton Annie
Secrétaire : Capin Colette
Trésorière : Laffitte Nadia
Rendez-vous costumes Annie au
06.16.08.59.12

C'était le grand show ce soir là à Parbayse !!!!

Une pléiade d'artistes s'étaient réunis pour un soir autour d'un repas où l'on a pu apercevoir : Daft Punk, Pascal Obispo, Tina Turner, Michel Polnareff, Chantal Goya, Demis Roussos, Claude François et ses Claudettes, mais aussi Marilyn Monroe, Les Vamps, Laura Ingalls et bien d'autres....

Quelques chansons ont fusées ici et là dans une ambiance digne d'un palais des sports !!



JOURNÉE PLEIN AIR À BARINGOUSTE

Ce n'est pas le temps menaçant qui a pu décourager nos cuistots qui avaient prévu cette année un chapiteau pour abriter leur plancha et faire cuire à l'abri le cochon de lait mariné tant apprécié des habitués de la « journée plein air de Baringouste ».



SOIRÉE CHÂTAIGNE DU 8 NOVEMBRE

Après un petit échauffement des mâchoires en dégustant châtaignes, bourret et pâtisseries maison, la foule nombreuse venue pour la traditionnelle soirée châtaignes organisée par la « Cage Ouverte » a pu muscler ses zygomatiques en assistant au spectacle des « Gambettes Dorées ».



Ces quatre actrices ont réussies grâce à leur talent à captiver notre attention pendant 1h30 et nous muscler sans bouger de notre siège



Les pâtisseries maison



Composition du bureau :

Présidente : Dutheuil Virginie
Trésorier : Dutheuil Christophe
Secrétaire : Pommé Céline

LE COMITÉ des FÊTES



Cette année, le comité des fêtes de Parbayse avait prévu un programme riche en animations pour tous âges et tous les goûts.

Samedi 13 septembre, après un petit déjeuner offert par le comité des fêtes, départ de la randonnée pédestre de 10 km organisée par la nouvelle association « Sport Aventure 64 » qui a réuni pas moins d'une centaine de participants.



Pendant ce temps les plus jeunes ont pu participer au concours de pêche au bord de la Baïse avec remise de coupes aux gagnants.



Et durant l'après midi place aux jeux organisés et animés pour les enfants sur le site de Baringouste où le soleil avait donné rendez vous aux rires et à la bonne humeur.

La journée s'est poursuivie par le repas préparé par le restaurant « La pause s'impose » suivi du bal animé par DJ Pazzo



SPORT AVENTURE 64



Sport Aventures 64

Une association à taille humaine
qui partage une même passion

le sport

Compétition
Passion
Partage
Convivialité

Amitié



Parbayse compte depuis cette année une nouvelle association présidée par Mr. PINCK Mickaël. Elle a pour but de permettre à ses adhérents passionnés de sport et d'adrénaline de réaliser des défis voir de grands défis sportifs que propose notre belle région tels que :

- La Pyrénéa : Triathlon dans les Pyrénées
- Le challenge de l'Ossau
- Le Grand Trail de la Vallée d'Ossau : 73 km dans les Pyrénées avec 5300D+
- Des courses UFOLEP du 40/64 et 65
- La Féminine !!
- Course des Pères Noël à Pau (course de la Paix)
- Et bien d'autres encore tellement nous en avons dans notre région!

De plus ils organiseront une animation chaque année permettant aux personnes de découvrir le plaisir d'une activité sportive. Leur projet pour 2015 : **un trail à Parbayse**

La devise de leur association est de se faire plaisir sur tous types d'épreuves sportives tout en gardant un esprit de compétition.

Ce fut une très belle matinée pour cette première randonnée pédestre organisée par leur association. Ils étaient une centaine de marcheurs à avoir pris le départ d'un circuit de 10 km, à travers les coteaux environnants avec une halte bien appréciée au château d'Abos où ils ont pu étancher leur soif.

Retrouver toutes les photos sur leur site :
www.sportaventures64.fr



RAN
DO
N
Z
E

PARBAYSE
Samedi 13 septembre

Accueil : 8^h30
Petit déjeuner offert

Parcours
10 Km

Départ groupé vers 9h.

Départ : Parc Baringouste
Ravitaillement : Casse-Croûte au Château d'Abos
Arrivée : Parc Baringouste

Inscription
3€

Renseignements
Tél : 06 28 25 79 08
Tél : 06 30 16 21 78
Email Association : sportaventures64@gmail.com
Site Internet : www.sportaventures64.fr

Pédestre
à travers les coteaux d'Abos / Arbus
Organisé par SportAventures64

Crédit : Sport Aventures 64 - Ne pas jeter sur la voie publique

Informations pratiques

► DETECTEURS DE FUMÉES

Détecteurs de fumées obligatoires dans les logements avant le 8 mars 2015

Un arrêté publié au Journal officiel du jeudi 14 mars 2013 précise que tout lieu d'habitation devra être équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015.

Pour en savoir plus sur le sujet, le Ministère de l'égalité des territoires et du logement a mis en ligne un guide :

<http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/guide-detecteur-fumee.pdf>

► INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2014. Une permanence sera tenue le 31 décembre de 10h à midi. Se munir de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

► MOBILACQ 64

Le transport à la demande, c'est quoi ?

En partenariat avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, la CCLO propose, depuis le 15 mai 2013, un service de transport à la demande qui répond aux besoins du quotidien : aller au marché, se rendre à la mairie ou chez son médecin. Quelle que soit la demande, ce service concerne un très large public.

Depuis le 1^{er} février 2014, la CCLO a étendu ce service au territoire Lacq-Orthez.



Mobilacq 64 est un mode de transport public ouvert à tous (à partir de 11 ans pour les enfants non accompagnés) qui permet de se déplacer à moindre coût. Il fonctionne à la demande, c'est-à-dire sur réservation à effectuer auprès de la centrale départementale (numéro vert).

Son coût de fonctionnement, pour l'année 2014, est estimé à 235 000 €. Le Conseil général participe à hauteur de 50% du coût de fonctionnement. Le reste est financé par la CCLO.

Mobilacq 64 fonctionne le matin, de 8h30 à 12h, et l'après midi de 13h30 à 17h, selon des jours définis.

Il dessert **40 points d'arrêt sur 8 communes de destination Béarn, Artix, Lagor, Monein, Mourenx, Orthez, Puyoo et Sault de Navailles.**

Il suffit d'**appeler le numéro vert**, mis en place par le Conseil général, pour réserver son trajet à partir d'une ville départ.

Il ne reste plus qu'à se rendre à l'un des **231 poteaux d'arrêt** qui viennent d'être disposés sur tout le territoire. C'est là que le véhicule passera vous prendre.

Pour les personnes à mobilité réduite, la prise en charge peut être effectuée directement au domicile de l'utilisateur.

► DECHETTERIE DE MONEIN TEL 05.59.21.48.59

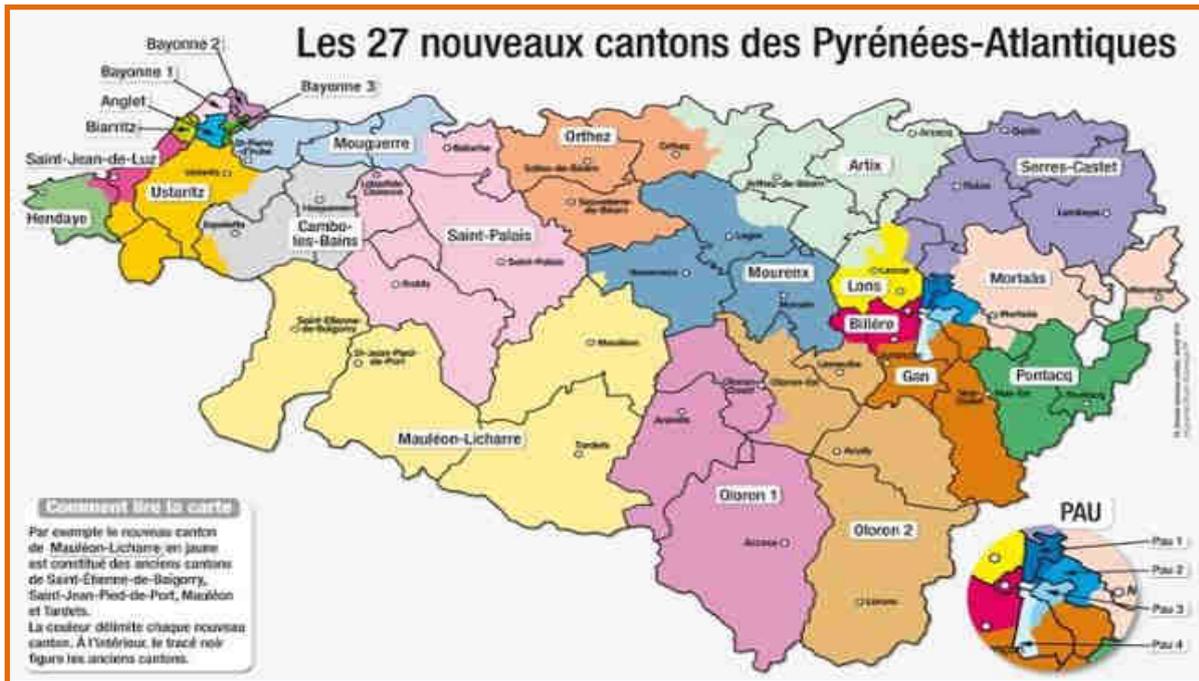
Horaires d'ouverture : Lundi , mercredi , vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

► LE CALENDRIER ELECTORAL POUR 2015

Le département des Pyrénées-Atlantiques comprendra 27 cantons

Le canton n° 9 (Le Cœur de Béarn) comprend les communes suivantes : Abidos, Abos, Angous, Araujuzon, Araux, Audaux, Bastanès, Bézingrand, Biron, Bugnein, Cardesse, Castetnau-Camblong, Castetner, Charre, Cuqueron, Dognen, Gestas, Gurs, Jasses, Laà-Mondrans, Lacommande, Lagor, Lahourcade, Lay-Lamidou, Loubieng, Lucq-de-Béarn, Maslacq, Méritein, Monein, Mourenx, Nabas, Navarrenx, Noguères, Ogenne-Camptort, Os-Marsillon, Ozenx-Montestrucq, Parbayse, Pardies, Préchacq-Navarrenx, Rivehaute, Sarpourenx, Sauvelade, Sus, Susmiou, Tarsacq, Viellenave-de-Navarrenx, Vielleségure.

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de Mourenx



Dates des prochaines élections départementales (ex-cantonales)

Les dates retenues en conseil des ministres pour ce scrutin sont **le dimanche 22 mars 2015** pour le premier tour, et **le dimanche 29 mars 2015** pour le second tour.

Plusieurs dispositions nouvelles s'appliqueront pour l'élection des conseillers départementaux de mars 2015.

A compter de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Pour la première fois, ces élections permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, alors que les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié au sein de chaque conseil général. La réforme renforcera ainsi la stabilité et la clarté des majorités pour la durée du mandat.

Un nouveau mode de scrutin sera par ailleurs appliqué. L'élection des conseillers

départementaux se déroulera au scrutin majoritaire et binominal à deux tours. Dans chacun des 2 054 nouveaux cantons sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme. Il s'agit d'une étape majeure en faveur de la parité et de la représentation des femmes dans la vie politique.

Enfin, les circonscriptions cantonales, dont le périmètre n'avait que très peu changé depuis leur création en 1790, ont fait l'objet d'une profonde révision de leurs limites afin de les adapter aux évolutions démographiques des territoires et de permettre la mise en œuvre du scrutin binominal. Le nouveau mode de scrutin départemental permettra l'élection en mars 2015 de 98 conseils départementaux entièrement paritaires, représentant de façon équilibrée l'ensemble des territoires de chaque département.

Les élections régionales se tiendront en décembre 2015

► VALIDITE DE LA CARTE D'IDENTITE



- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

MERCREDI de 8h à 12h et 14h à 18h

VENDREDI de 8h à 12h

Permanence d'un élu :

MARDI de 18h30 à 19h30

Tel fax : 05 59 21 46 86

Email : mairie-parbayse@wanadoo.fr

► PERMANENCE URBANISME DE LA CCLO

Maurice FOURNIER

Responsable du service Urbanisme

Téléphone : 05 59 60 73 50

Du lundi au vendredi sur RDV

urbanisme@cc-lacqorthes.fr

Horaires des permanences en mairies

- ARTHEZ DE BEARN : mardi de 14h à 16h
- ARTIX : mercredi de 10h à 12h
- MONEIN : mardi de 14h30 à 16h
- MASLACQ : sur rendez-vous

Les responsables d'associations :

L'association communale de chasse agréée:

Mr LAHITTE Thierry : **05.59.21.35.49**

La Cage ouverte:

Mme GUIRAUTON Annie : **05.59.21.39.33**

Le Comité des fêtes :

Mme DUTHEUIL Virginie **06.05.31.92.25**

Los Arditz :

Mr ROCK Gwenael : **05.59.61.22.79**

Sport Aventure 64 :

Mr PINCK Mickael : **06.23.40.05.05**

Les artisans présents dans notre village:

Chenil du Bois des Rousses, Mr. BADIE Alain: **05.59.21.28.84**

Domaine Barthélémy, **05.59.21.42.67**

Platerie / Peinture, Mr. BRANDOU Alain: **05.59.21.44.69**

Carrosserie, Mr. COUPAU Marcel: **05.59.21.35.28**

Parcs et Jardins, Mr. LABORDE-JOURDAA Sébastien: **05.59.21.43.00**

Maçonnerie, Mr. LAMAZE Gilles: **05.59.21.43.26 ou 06.88.90.14.35**

Mandoline and Co, Mme. LAVIE Patricia : **05.24.36.19.16 ou 06.84.41.31.01**

Mille et une Epices (*plats à emporter sur commande*), Mme. SCHOUMACHER Sakina: **05.59.21.27.32**

Notre factrice : Mme GAUTRET Monique: **05.59.21.20.95** (centre du courrier)

► Etat-civil

Naissances :

Eloane MARTINE, le 11 juillet 2014

Arthur REGO, le 04 août 2014

Mariages :

Xavier, Patrick JUNGAS et Juliette MERIAUX, le 16 août 2014

Décès :

Alfred, Cyprien JUNGAS, le 09 mai 2014

Au revoir Alfred,

Vos sourires, vos jeux de mots, votre sens de l'humour nous manqueront à tous !



Nous souhaitons la bienvenue dans notre village aux familles :

- Labadie-Martine Chemin Deus Esquiots
- Delabarre-Pestana
- Grelet
- Ilhardoy-Chatelain
- Rego-Larrebaigt
- Baylion
- Melle Ichaoui Route de Monein
- Mme Louchet Chemin d'Abos
- Sarca
- Lavie-Bechir



*Le Conseil Municipal vous invite le dimanche 11 janvier
à partir de 16h autour
d'une galette à la cérémonie des vœux
et l'accueil des nouveaux habitants
A cette occasion un visionnage photos retraçant l'année 2014
se tiendra à la salle communale*